

# Imprimés d'urbanisme

**Permis de construire** : ce dossier doit être rempli pour tout travaux dépassant les 20 m<sup>2</sup> il est à déposer en 5 exemplaire à la Mairie [📄](#) Télécharger le fichier «cerfa\_13406-03-1maison.pdf» (828 KB)

**Déclaration préalable** : ce document est à remplir pour tout travaux dont la superficie est supérieure à 5 m<sup>2</sup> et inférieure à 20 m<sup>2</sup> , ainsi que pour les clôtures, piscine. Le dossier est à déposer en 4 exemplaire à la Mairie [📄](#) Télécharger le fichier «cerfa\_13703-03 DP Maison.pdf» (800.6 KB)

**Certificat d'urbanisme** : Ce document permet de connaître la réglementation liée à un terrain ou de savoir si l'opération projetée est réalisable. Ce dossier doit être déposé à la Mairie [📄](#) Télécharger le fichier «cerfa\_CU13410-02.pdf» (273 KB)